

mai 2016

www.fmreview.org/fr/solutions

Professionnels palestiniens au Liban : une exception

Au Liban, les réfugiés palestiniens sont classifiés en tant qu'étrangers ou migrants, si bien qu'ils sont sujets à des restrictions en matière d'emploi. En règle générale, les ressortissants non libanais souhaitant exercer une activité professionnelle au Liban peuvent le faire dans le cadre du « principe de réciprocité » entre les nations. Toutefois, les Palestiniens en sont exclus car ce principe présuppose l'existence d'un État reconnu juridiquement avec lequel une relation réciproque peut être établie. Par conséquent, le Ministère du Travail libanais a demandé au Cabinet d'approuver une interprétation de la loi permettant d'accorder une dérogation aux travailleurs palestiniens, mais seulement à condition qu'ils soient nés sur le sol libanais et enregistrés auprès du Ministère de l'Intérieur du pays.

Cependant, les Palestiniens continuent de se heurter à des problèmes. Le principe de réciprocité autorise les travailleurs étrangers à obtenir un permis de travail ou à percevoir des prestations de sécurité sociale, à condition

que leur État accorde ces mêmes avantages aux travailleurs libanais. Mais cette loi n'a pas pris en compte le fait que les réfugiés palestiniens sont apatrides. Par conséquent, les droits prévus par le code du travail ont, dans certains cas, été refusés aux Palestiniens, sous prétexte de la non-validité du principe de réciprocité, et cela bien que le Liban ait ratifié la Convention de 1958 sur l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession. Quelle que soit la position normative adoptée, plusieurs avertissements ont été émis concernant les risques, sur le plan humain comme sur le plan de la sécurité, liés à l'exclusion des Palestiniens du marché du travail libanais. Les efforts déployés pour garantir les droits des travailleurs professionnels autonomes palestiniens au Liban constituent un élément central de la lutte pour garantir les droits civils des réfugiés palestiniens dans ce pays.

Mahmoud Al-Ali mmukhtar01@hotmail.com
Scientifique, spécialiste de la question des réfugiés palestiniens.

